

MAIA : Marine protected Area in the Atlantic arc

[Projet](#)

Une aire marine protégée (AMP) est un espace délimité en mer, sur lequel est fixé un objectif de protection de la nature à long terme. Cet objectif est rarement exclusif : il est souvent, soit associé à un objectif local [...]

Thématique : Gouvernance et outils de gestion | **Localisation** : Europe, France, Golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord, Méditerranée |

Filière : Algoculture, Aquaculture, Conchyliculture, Pêche, Pêche à pied, Pêche embarquée, Pisciculture marine

 **Projet : Terminé**

 **Porteurs du projet** : Agence des aires marines protégées / Office Français de la Biodiversité,

 **Financeurs** : Union Européenne – FEDER, Région Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Nouvelle Aquitaine,

Contexte

Une aire marine protégée (AMP) est un espace délimité en mer, sur lequel est fixé un objectif de protection de la nature à long terme. Cet objectif est rarement exclusif : il est souvent, soit associé à un objectif local de développement socio-économique, soit articulé avec une gestion durable des ressources.



© Aglia

Elle se caractérise également par un certain nombre de mesures de gestion mises en œuvre au profit de l'objectif de protection : suivi scientifique, programme d'actions, chartes de bonne conduite, protection du domaine public maritime, réglementation, surveillance, information du public...

Objectifs

- ✓ Gestion : partager et échanger des expériences sur la façon de gérer l'ensemble des activités se déroulant dans les aires marines protégées (AMP), et notamment les activités de pêche professionnelle ;
- ✓ Désignation : mettre en œuvre une méthodologie partagée pour identifier dans les zones côtières et du large des espaces marins abritant des habitats/espèces justifiant une protection ou une gestion particulière et proposer de nouvelles AMP en tenant compte des activités socio économiques et en particulier des activités de pêche professionnelle

Actions

WP1 : Réalisation d'une synthèse comparative des législations et des catégories d'AMP, ainsi que l'analyse des retours d'expériences des AMP existantes, pour une meilleure compréhension commune des situations nationales ;

WP2 : Inventaire et évaluation d'indicateurs et stratégies de suivi dans les AMP, avec l'objectif d'aboutir à une proposition de tableau de bord commun ;

WP3 : Elaboration et/ou mise en œuvre de plans et mesures de gestion, sur plusieurs aires marines protégées pilotes dans chaque pays ;

WP4 : Développement d'une méthodologie commune permettant d'analyser les données disponibles et proposer de nouveaux sites d'AMP côtiers et au large.

Résultats

Des ateliers techniques sur des problématiques de gestion communes aux aires marines protégées de l'arc atlantique :

- la mise en place d'indicateurs dans les AMP, les stratégies de suivi ;
- la définition et la mise en œuvre de plans de gestion ;
- l'intégration des acteurs dans les processus de désignation et de gestion des AMP.

Ces ateliers réunissent de nombreux acteurs impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées : gestionnaires, scientifiques, usagers de la mer parmi lesquels les professionnels de la pêche.

Des visites de sites dans chaque pays partenaire qui visent l'échange d'informations, le partage de connaissances et de savoir-faire entre les pays et les gestionnaires d'aires marines protégées.

Un site web (<http://www.maia-network.org/accueil>) dédié qui intègre :

- un espace collaboratif réservé;
- une base documentaire;
- une base de données SIG alimentant le géo-portail et les pages éditoriales dynamiques.

Cette base de données permettra d'établir un point de référence de l'état des aires marines protégées sur la façade atlantique.

Des études de terrain réalisées par les partenaires qui répondent à leurs propres besoins et alimentent les échanges au sein du réseau.

La réalisation et la diffusion de ressources documentaires : études de terrain, analyses transversales, guides méthodologiques, actes des ateliers et documents thématiques sur les AMP.

Lien web du projet : <https://www.maia-network.org/accueil>

Documents

- Lettre d'information 1
- Lettre d'information 2
- Lettre d'information 3
- Lettre d'information 4
- Lettre d'information 5
- Rapport 1 : valorisation des produits et services issus de zones protégées
- Rapport 2 : outils de gouvernance, de gestion et de planification sur le bassin d'Arcachon
- Rapport 3 : place des professionnels dans la rédaction des AMP
- Rapport 4 : place de la pêche professionnelle au sein des AMP dans le monde